

Nom et coordonnées de l'école :

Ecole de Lugos

20 rue des Ecoles

33830 LUGOS

Commune : LUGOS

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉCOLE N°3 en date du 20/06/2023

PRÉSENTS :

- Mme Joachim (directrice)
- Mme Navarro, Mme Baleste, Mme Vannicatte et Mr Navarro (enseignants)
- Mme Tostain (maire)
- Mme Dufaure-Martin (adjoite aux affaires scolaires)
- Mme Ghomriche, Mme Genot, Mr Rico-Sanz, Mr Contois et Mr Bertin-Guyon (représentants des parents d'élèves)
- Mme Miramon (cuisinière de l'école)

EXCUSÉS :

- Mme Hammel et Mme Marimbordes (enseignants)
- Mme Conesa et Mme Verfaillie (parents)

HORAIRE DE DÉBUT DE SÉANCE : 17h00

MAIRIE

-Questions concernant la restauration (invitation de La cuisinière Maryse Miramon)

-Les élèves se plaignent d'avoir faim quand ils rentrent chez eux : Les aliments pour les enfants ont un grammage spécifique. Les goûts des enfants ne sont pas tous les mêmes et certains ne veulent même pas goûter, beaucoup de nourriture est jetée suivant les menus. Un changement a eu lieu cette année : la société « Aquitaine de restauration » qui emploie Mme Miramon choisit les menus car elle peut ainsi négocier les prix à plus grande échelle pour toutes les écoles qu'elle fournit. Mais, Mme Miramon se permet parfois de changer un élément quand elle sait que les enfants ne mangeront pas. Les aliments cuisinés sont des produits locaux pour l'essentiel.

-Certains ingrédients resservis le lendemain : des aliments sont représentés le lendemain quand ils ne sont pas sortis du frigo. Ça fait un choix en plus pour les enfants.

-Maryse prépare également les goûters pour la garderie de fin d'après-midi. C'était un choix de la commune pour que les enfants aient tous le même goûter. Certains parents préfèrent fournir leur propre goûter.

-Le « rab » : Il n'est pas systématique, Mme Miramon gère en fonction de ce qui est proposé et si les enfants n'ont pas tout mangé.

EDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide mise en place

-Activités Pédagogiques Complémentaires : aide en classe avec les enseignants arrêtée en mai.

-« Devoirs faits » (CM1-CM2) : arrêt de cette aide lundi 19 juin. Première fois où ce dispositif est constant sur l'année.

-Stage de réussite : Mr Navarro proposera aux CM1-CM2 (en priorité aux élèves qui en ont besoin) un stage au mois d'août (24 au 30 août). Le stage se déroulera sur 2 semaines différentes donc certains enfants inscrits ne pourront venir que la moitié du stage.

b) Bilan des actions avec le collègue

-Une des actions décidées en conseil de cycle 3 était la rencontre des élèves de CM2 et 6^{ème} lors d'un rallye mathématiques. Le collègue a choisi de mettre en place ce rallye lors de la visite du collègue par les CM2 le vendredi 2 juin.

II) Projet et vie de l'école

a) Le bilan des projets

Projet	Description	Financement
Projet de correspondance scolaire CP-CE1 Lugos-Lavignolle	2 rencontres prévues : -Mardi 4 avril : 100 ^{ème} jour d'école et invitation des correspondants -Vendredi 30 juin : rencontre sportive déplacement à l'école de Lavignolle (jeux sportifs de coopération le matin + course d'orientation l'après-midi)	-Quelques frais de bricolage et pâtisserie (coopérative) + bus (mairie)
Festival « Echappée belle » à Blanquefort le vendredi 2 juin avec les CE1-CE2	Festival avec des spectacles de rue (danseurs, comédiens, acrobates). 2 spectacles : 1 spectacle avec des acrobates et 1 spectacle d'ombre et lumière en salle, qui racontait l'histoire de Rudyard Kipling « l'enfant d'éléphant ».	-Entrées + bus (mairie)
PS-MS : Zoo de La teste (mardi 6 juin)	-Visite du zoo	-Entrées + bus (mairie)

MS-GS : La ferme des bleuets	-Beaucoup d'activités sur le thème des fleurs : peinture, chasse aux fleurs, herbier...	-Entrées + bus (mairie)
Projets avec le parc naturel régional des Landes de Gascogne CE2/CM1	-Interventions en classe : 6 et 13 mars, -Canoë 10 places : 25 avril matin -Initiation Kayak : 15 mai (matin) et 1 ^{er} juin (matin) -Expédition scientifique : lundi 19 juin (journée) → annulée	-Intervenants kayak (Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne) + bus (mairie)
Tournoi de Rugby avec d'autres écoles du Val de l'Eyre CM1/CM2	Jeudi 1 ^{er} juin à Salles (plusieurs séances avec intervenant du club de rugby)	-Bus (mairie)
Visite du collège (CM2)	Vendredi 2 juin	Bus (mairie) + parents (cantine)
Sortie au Cap Ferret (CM1-CM2)	-Passage en bateau jusqu'au Cap Ferret + visite du phare et du musée du phare	Bateau + visite du phare + bus (mairie)
Piscine	-Groupe 2 : jusqu'au 6 juillet (CP-CE1 et CE1-CE2)	-Bus et séances (mairie)
Kermesse	Vendredi 23 juin à 18h : Thème « Les instruments »	

b) Les projets pour la rentrée

-La commune finance de nombreuses sorties. En concertation avec les enseignants, elle réservera une enveloppe globale (environ 4000€) pour les projets à budget plus conséquents (classe de découverte, stages de voile...). Chaque enseignant de l'école pourra bénéficier de ce budget plus important pour mener à bien un projet, choisi en conseil des maîtres. Il n'y aura pas de récurrence sur les projets comme c'était le cas avant par exemple avec la classe de neige.

-Projet en préparation pour début d'année scolaire 2023-2024 par Mme Vannicatte: Projet cheval. Il s'agit d'un cycle de 10 séances de poney au centre équestre de Moustey.

-Mr Contois remarque qu'il faut peut-être veiller à ce que ce ne soit pas toujours la même cohorte qui participe à un projet de ce type.

-Comité de lecture : Mmes Tostain et Dufaure-Martin doivent porter ce projet et faire une convention avec la commune de Salles pour que la médiathèque puisse accueillir des classes de Lugos et intervenir à l'école. Elles doivent prendre contact avec les adjoints à la culture et aux affaires scolaires.

-Piscine : La mise en place du planning pour l'année prochaine a été un peu délicate car depuis quelques années, la piscine est aménagée en parcours. A partir de septembre, pour plus de facilités dans l'installation

les MNS veulent dédier une journée par cycle d'enseignement pour que les parcours restent toute une journée en place. Normalement, pour Lugos, 2 créneaux :

-30/01 au 30/04 le mardi de 9h à 10h (12 séances)

-12/05 au 01/07 le lundi de 9h à 10h (8 séances)

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan financier de la coopérative

Rentrées	<ul style="list-style-type: none">• Repas self collège• Dépôt liquide	129,10€
Dépenses	<ul style="list-style-type: none">• Librairie• Bricolages• Goûters• Paiement facture repas collège• Frais bancaires	324,12€ 68,40€ 10€
		617,39€

-L'AAPEL a aussi financé : une série de livres (CE2-CM1), l'achat de maquette à fabriquer (CM1-CM2), des instruments de musique (PS-MS mais pour tous), livres (CE1).

b) Le programme pHARe

- ❖ Dans les actions (plan de prévention) que l'on a évoquées lors du 2^{ème} conseil d'école concernant le climat scolaire :

-Un raccourcissement de la pause méridienne est en réflexion pour la rentrée 2024 : les enseignants ont réfléchi à différentes organisations (changement des horaires pour enlever 30mn sur la pause méridienne) qu'ils ont transmis à la mairie. Maintenant, un travail est à mener du côté mairie pour choisir les horaires et refaire les emplois du temps des employées.

-Bilan du rôle des médiateurs dans la cour de récréation : point au retour des vacances d'avril. Les enseignants ont été agréablement surpris de la maturité de ces médiateurs dans tous les niveaux qui ont su exprimer leurs avis et les problèmes rencontrés avec beaucoup de recul. Ils ont expliqué qu'ils ont plus de problèmes à régler sur le temps de la pause méridienne, qu'au début de leur mission ils étaient très sollicités et qu'au fil du temps moins et que certains enfants refusaient le rôle des médiateurs. Les adultes ont tiré des conclusions : il est nécessaire lorsque l'on installe quelque chose de nouveau de refaire des points réguliers en classe pour que cela devienne une habitude. Les enseignants ont rappelé aux médiateurs que leur mission s'arrête quand il y a un refus de coopération des élèves en conflit et que dans ce cas les adultes sont là pour prendre le relais.

-Travailler sur le harcèlement en Education Morale et Civique : Un roman-photo est en cours de réalisation par les CM1-CM2.

❖ Le protocole de prise en charge d'une situation de harcèlement

1-Responsabilité du traitement de la situation : Le directeur, le maire et l'Inspecteur de l'Education Nationale sont prévenus.

2-Les modalités de traitement

-Révélations des faits : l'élève se confie à un camarade, à un adulte, à ses parents, un autre élève ou adulte a connaissance d'une situation ou le référent académique (lettre, appel du numéro vert « non au harcèlement »). Ces personnes sont orientées vers le directeur de l'école.

-Accueil des protagonistes pour recueillir la parole pour comprendre et agir : l'élève victime, les témoins séparément, l'auteur, les parents de la victime, les parents de ou des auteurs. Cet accueil peut se faire en lien avec la mairie pour éviter de multiplier les rendez-vous et il est recommandé qu'il y ait plusieurs enseignants (un qui mène la discussion et l'autre qui prend des notes).

3-Les mesures de protection à prendre

-Il est intéressant de travailler en groupe et de réunir ce que l'on appelle une équipe éducative (enseignants, mairie, psychologue scolaire, médecin scolaire, voire même représentants des parents dans certains cas) pour essayer de trouver des réponses possibles en terme de soutien, écoute... Dans les cas avérés et si l'enfant victime est en danger cela peut aller jusqu'à une Information Préoccupante qui part au conseil général.

4-Le suivi post-événement

-Rencontre avec la famille de la victime quelques temps après, suivi des mesures prises.

IV) Organisation de la rentrée n+1

a) Structure de l'école

-La répartition prévue :

Mme Baleste	16PS + 5MS	21
Mme Navarro	6MS + 13GS	19
Mme Joachim	15CP + 7CE1	22
Mme Marimbordes	8CE1 + 14CE2	22
Mme Vannicatte	6CE2 + 16CM1	22
Mr Navarro	7CM1- 16CM2	23
	Total	129

-2 enfants en situation de handicap en maternelle donc 1 dans la classe des PS-MS et l'autre dans la classe des MS-GS chacun accompagné d'une AESH au sein de la classe.

-Cette année, les listes des classes ne seront connues que le jour de la pré-rentrée des enseignants le 1^{er} septembre. Les élèves ne sauront pas dans quelle classe ils sont avant la rentrée.

-Les listes de fournitures ont été harmonisées par niveau et seront distribuées en juin.

b) Organisation de l'accueil des élèves en 6^{ème}, en PS et des nouveaux élèves

-Accueil des élèves en 6^{ème} : Les élèves ont fait une journée au collège (rallye mathématiques le matin et intégration dans une classe de 6^{ème} l'après-midi). Ils bénéficieront d'une journée « d'accueil » le 4 septembre, où ils seront les seuls élèves dans le collège cette journée-là. Un lien est également fait grâce aux fiches de liaison : un recto avec une partie à remplir par les parents (choix de camarades de classe et options) et un verso par l'enseignant (validation du choix des camarades et précision des aides apporter aux élèves en classe).

-Accueil des PS : une petite matinée d'accueil est organisée le mardi 4 juillet (visite de l'école + petit moment de partage en classe avec d'autres enfants). Pour une meilleure adaptation, nous proposons depuis quelques années une rentrée échelonnée les 4 et 5 septembre pour les élèves de Petite Section. Cela permet de prendre du temps avec chaque enfant et ses parents une nouvelle fois pour bien démarrer l'année (les parents des élèves de Petite Section peuvent entrer dans l'école le 1^{er} jour de classe).

-Pour les nouveaux élèves d'une autre section, une visite individuelle en juin est proposée si possible, sinon c'est le jour de la pré-rentrée des enseignants.

MAIRIE

-Travaux et achats divers :

❖ Maternelle :

-Robinet WC des petits : un des employés communaux doit faire une transformation de la fontaine cet été.

-Une cabane est commandée pour la cour des maternelles. Les enseignantes demandent que les peintures des parcours vélos soient refaites. Les parties herbeuses entre les bâtiments vont êtreensemencées de fleurs.

-Le grillage dans la cour (côté abribus) doit être réparé.

-Vérifier le store dans la classe de Mme Navarro : Il se défait régulièrement. La taille ne serait pas adaptée et il faudrait un store plus opaque.

❖ Élémentaire :

-Téléphone entre les classes de Mmes Vannicatte et Marimbordes : une solution sera trouvée avant la rentrée (sûrement téléphone portable).

-Téléphone à côté de la classe de Mr Navarro : batterie ou pile à changer.

-Une table de ping-pong va être installée dans la cour des élémentaires.

-Contrat de maintenance informatique : il ne prévoit pas de passages systématiques de la société donc il faut demander une intervention.

-Il est demandé une boîte aux lettres pour l'AAPEL proche de l'entrée de l'école pour faire transiter les courriers. Mme le maire n'y voit pas d'inconvénients.

-Mme Tostain explique que :

-un panneau va être installé non loin de l'école pour accrocher les informations relatives au CLSH de Belin-Béliet.

-des travaux de rénovation vont avoir lieu l'année scolaire prochaine dans le bâtiment ancien : une chaudière bois va remplacer la chaudière fuel en septembre. Une partie du préau et de la cour sera inaccessible pendant 3 semaines. Cela demandera une adaptation des récréations : changement de cour et /ou installation d'un chapiteau. Les volets de ce bâtiment seront changés pendant les vacances d'octobre.

-Question ouverte : Que pensez-vous des jouets en plastique proposés à la kermesse quand les enfants ont gagné aux jeux ? Mr Contois, représentant de l'AAPEL, explique que cette question a déjà été soulevée en réunion. Compte tenu de l'objectif financier de la kermesse (faire des bénéfices qui serviront à financer des sorties ou du matériel pour l'école), il est difficile de trouver d'autres solutions. Pour cette kermesse, c'est trop tard mais il faudra peut-être repenser cela dans les années à venir.

HORAIRE DE FIN DE SÉANCE : 19h30

Signature du Directeur/de la Directrice

Président de séance :

Mme JOACHIM Pascaline

Signature du Secrétaire

de la séance :

Mme Baleste Véronique